L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1833.

Jours de publication :
LUNDI, MERCREDI & VENDREDI

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.

INTERIEUR.
Nouvelle-Orléans, 9 septembre.

ENTERREMENTS.

	Cimetière Catholique.	Cimetière Protestant.
Septembre 6.	7	22
" 7	10	19
" 8	16	—

La négligence [illegible] et des hommes de la police est si grande, que nous nous voyons forcés de dire deux mots de la situation présente de la ville et des mesures que l'on adopte ; si non pour empêcher, du moins pour appaiser les ravages que fait la fièvre jaune.

Nous avons parlé dans un de nos précédens numéros, de ces cadavres que l'on déterre dans l'Ilet D du nouveau cimetière, pour y en substituer d'autres, et des conséquences qui pourraient s'en suivre ; et nous avons tout lieu de croire que nos observations n'ont point ouvert les yeux au maire ni à la police ; cependant les faits sont là, et ceux qui voudront s'en convaincre le peuvent faire, en se transportant à l'endroit que nous désignons.

Les rues sont dans un état affreux et présentent le coup-d'œil le plus dégoutant; les immondices s'entassent partout, les fossés d'égout sont remplis d'une eau stagnante et pourrie, et personne ne pense à nous en débarrasser ; cependant les *temps se passent*, et les fonds de la ville disparaissent, sans que les citoyens s'apperçoivent d'aucune amélioration tendant à la salubrité publique.

Il est aussi un point que nous croyons fort important dans le moment actuel, et sur lequel nous appelons l'attention de nos *aldermen* ; nous voulons parler de cette *terre* que l'on permet de fouiller sur les bords du fleuve depuis un faubourg jusqu'à l'autre et qu'on transporte ensuite sur la levée où on l'accumule charretée sur charretée, jusqu'à former des buttes énormes ; après avoir été exposée au soleil pendant des semaines entières, cette même terre est encore refouillée et transportée chez les propriétaires. Personne n'ignore que, dans certaines circonstances, rien n'aggrave autant les ravages d'une maladie épidémique que de creuser la terre, et l'on doit se rappeler tout le mal que fit la fièvre jaune l'année où l'on fouilla le bassin et le canal Carondelet.

Nous engageons donc les membres du Conseil de Ville à tenir compte de cette observation, et nous avons tout lieu de croire, d'après l'état *sanitaire* de la ville, le bon entretien des rues, ET SURTOUT L'ACTIVITE' QUE DEPLOIENT TOUS LES EMPLOYE'S DE LA POLICE, SANS EN EXCEPTER LE MAIRE, que la maladie, après avoir décimé les Européens et les Américains du nord, pourrait bien étendre ses ravages sur les créoles du pays.

Nous apprenons par un journal de Nassau, du 27 juillet, que le navire *Rose-Adèle*, capitaine David, parti de Bordeaux pour la Havane et la Nouvelle-Orléans, s'est jeté le 23 sur la côte nord d'Eleuthera ; une partie de sa cargaison a été sauvée. Le capitaine et quelques matelots sont arrivés à Nassau, après avoir laissé à bord le second et le reste de l'équipage pour tacher de sauver ce qu'ils pourraient.

NOUVELLES RECENTES D'EUROPE.

La malle du Nord arrivée hier à 2 heures de l'après-midi, nous a apporté des nouvelles très-récentes d'Europe, reçues par le navire *Canada*, arrivé à New-York en 23 jours de Londres. Les dates de Paris sont du 22 juillet, et celles de Londres du 24. Il y a eu plusieurs autres arrivages de Liverpool et du Hâvre, mais moins récents. Nous avons nos liasses de journaux de Paris jusqu'au 22 : nous donnons de ces nouvelles ce qu'il y a de plus intéressant.

Le bill sur les *Temporalités de l'église catholique irlandaise* a été adopté par la chambre des pairs d'Angleterre, qui néanmoins y a fait plusieurs amendemens importants. Reste à savoir si la chambre des communes les approuvera.

Le célèbre Wilberforce est mort à Londres le 31 juillet, dans sa 74e année. Il n'a pas vécu assez pour voir réaliser l'œuvre à laquelle il a travaillé toute sa vie.

Il paraît qu'il a été décidé dans le conseil des ministres de Louis-Philippe, tenu le 19 juillet, que la chambre des députés serait dissoute, pour tacher d'en former une plus souple.

La conférence de Londres sur les affaires hollando-belges se réunit souvent, mais jusqu'à présent elle n'a rien décidé.

Des lettres de Lisbonne du 23 juin et de Porto du 26, reçues à Londres, disent qu'une attaque générale a été faite par les Miguélistes, commandés par Bourmont, contre Oporto. Le prétendu maréchal de France a été complètement battu. Pendant le combat, un des vaisseaux de guerre de don Pédro est entré dans le Douro et a été d'un grand secours à l'armée constitutionnelle.

D'après les derniers avis venus du sud du Portugal, le duc de Palmella était à Lagos le 8 juillet ; il s'occupait à organiser l'administration civile et judiciaire de la province des Algarves. Toute cette partie du sud du Portugal est très-bien disposée en faveur de la reine ; mais les constitutionnels ne sont pas encore entrés à Beja, qui est la seconde ville sous le rapport de l'importance.

Napier a reçu de don Pédro le titre de vicomte du cap de St. Vincent et a été nommé amiral de Portugal.

Le colonel de Mello Breyner, commandant un corps composé de volontaires français et portugais, s'est emparé de la ville d'Alcoutim et a traversé ensuite le Mertola, où il a reçu avis officiel que les villes de Meura et de Serpa s'étaient soulevées, et que celle de Beja attendait avec impatience l'arrivée des troupes constitutionnelles.

Tout le pays au delà de la Guadiana, au centre de l'Alentajo, toute la côte jusqu'à Santiago de Cacem, et la ville d'Odemira, se sont déclarés spontanément en faveur de la reine et ont envoyé des députations au duc de Tercère.

Des bataillons de milice nationale s'organisent dans les villes les plus importantes, et, à peine formés, ils vont se réunir aux troupes de l'expédition.

L'embouchure de la Guadiana est gardée par une flotille composée des bricks *Villaflor* et *Audaz* et de plusieurs chaloupes canonnières ; toutes ces embarcations faisaient partie de la flotte de l'usurpateur.

Depuis le combat naval dans lequel la cause constitutionnelle a si glorieusement triomphé, une corvette et un brick de l'escadre miguéliste se sont rendus à l'amiral Napier à Lagos.

Le gouvernement anglais a donné l'ordre à deux navires de la marine britannique, le *Nimrod* et le *Savage*, d'entrer dans le Douro, avec ou sans le consentement des forts miguélistes, afin de pouvoir protéger les négocians anglais qui ont des vins à Villa-Nova.

Le bateau à vapeur le *Flamer*, a rivé à Falmouth le 19 juillet, annonce qu'il a rencontré la flotte de Napier qui venait de sortir de Lagos. Il n'a eu aucune communication avec elle parce qu'elle était trop éloignée ; mais le pavillon de l'amiral flottait à bord du *Don Joao*. Vis-à-vis le cap St.-Vincent, le *Flamer* a rencontré la *Donna Maria* qui se dirigeait vers le Tage, pour aller commencer le blocus.

On écrit de Lisbonne le 3 juillet, que depuis le débarquement des Algarves, on ne cesse de demander des troupes au gouvernement, mais qu'il n'en a point à envoyer. Une guerre formidable de guérillas s'est organisée contre Miguel. Un corps considérable de ces volontaires, composé de riches propriétaires et de fermiers, s'est emparé de Thomar, a ouvert les prisons, pillé le trésor et fait une bonne provision d'ammunitions. Puis il a détruit les télégraphes, proclamé donna Maria II, tué tous ceux qui ont voulu lui résister, et emmené avec lui un corps considérable de volontaires (ex-) royalistes. Ce corps a traversé ensuite le Tage à Santarem, où il s'est arrêté et s'est considérablement augmenté. On en porte le nombre à 30 ou 40,000 hommes bien armés et bien montés. On a envoyé contre eux un bataillon de volontaires royalistes, mais il n'en est échappé que trois hommes.

Don Pedro a déclaré en état de blocus tous les ports du Portugal et des Algarves qui sont encore au pouvoir du gouvernement intrus. Une exception est faite en faveur des paquebots et des navires de guerre des puissances amies.

La *Allgemeine Zeitung* du 19 juillet dit que les préparatifs de départ de la flotte russe se poussaient avec activité, et que le premier corps d'armée devait monter à la voile sous peu.—Les journaux parlent d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la Porte et la Russie.—Un vaisseau anglais ayant voulu pénétrer dans les Dardanelles n'a pu obtenir la permission.

On avait à Londres des détails de la célébration de la première des trois glorieuses journées. Les forces rassemblées par le gouvernement étaient si considérables que le peuple n'a pas bronché; d'ailleurs les journaux les plus dévoués faisaient entrevoir depuis plusieurs jours que ce serait une folie impardonnable de choisir pour opérer une insurrection le moment où la royauté était entourée de tout ce qui la soutient. Cette première journée a été toute consacrée au deuil et aux cérémonies religieuses en honneur des victimes de juillet 1830. Dans tous les quartiers où ces victimes ont été enterrées, au marché des Innocens, au champ de Mars, dans la rue des Trois-Couronnes et sur la place des Innocens, on avait élevé des tentures noires avec cette simple inscription : *morts pour la patrie.*

Le matin à midi et à huit heures du soir, le canon s'est fait entendre aux Invalides, à l'Hôtel-de-Ville et à bord du vaisseau du quai d'Orsay. Un monument était élevé sur la place de la Bastille, décoré de drapeaux tricolores surmontés de crêpes. Au Louvre on avait érigé une colonne funéraire portant pour inscription la date des trois jours. Sur la plateforme du Pont-Neuf, sur les tours de Notre-Dame, celles de St. Gervais et de [illegible] l'Auxerrois, &c. flottaient des drapeaux [illegible]. Le pont d'Arcole était aussi décoré avec beaucoup [illegible] goût ; toutes les chaînes de fer étaient ornées de [illegible], audessus desquels on voyait de petits drapeaux [illegible] dominés tous par un plus grand.

Un service funèbre a été célébré dans toutes les églises paroissiales, et les autorités municipales, l'état-major des légions et les militaires de tous grades de [illegible] nationale y ont assisté.

Dans la nuit du samedi précédent, la police a découvert, rue des Trois Couronnes, chez un nommé [illegible]rdel, un dépôt d'armes et de munitions, qui a été saisi. [illegible]rdel a été arrêté en même temps.

Le *Moniteur* ne contenait ni ordonnance [illegible].

La brigade de sapeurs qui a été envoyée à Montmartre, et qui loge à la Hutte-aux-gardes, continue à travailler au fort Philippe, situé à 1800 toises du [illegible]-Royal.

Au fort de Vanves, le caporal M[illegible] avec sa brigade continue à travailler au milieu des champs de blé. Il doit élever des forts à la Javelle, à Montrouge, à l'Observatoire et à l'Italie, à environ 500 toises de distance les uns des autres, et dans les environs du Jardin des Plantes, de l'Entrepôt des vins et de Bercy.

A Charenton, cinq sapeurs armés jusqu'aux dents, et logés dans le jardin de M. Guérin, surveillent les outils.

A Vincennes on a dérangé la tombe du duc d'Enghien; mille ou douze cents hommes sont employés aux travaux, et l'arsenal et la chapelle sont remplis d'armes, la cour est pleine de canons. De semblables travaux ont lieu au Boiteux, à Nogent, Rosny, Noisy, le Sec.

—Un article de la *Tribune*, tout plein d'une énergique patriotisme par lequel ce journal se fait [illegible], contient des [illegible] et termine par ce paragraphe remarquable :

" A moi donc, que la garde nationale garde le silence—et que Louis Philippe poursuive ses projets de forts ; car alors le moment ne sera pas éloigné où le devoir nous sera imposé de faire disparaître le roi en faisant sauter les bastilles. Et toute la France nous applaudira !"

Ce qui suit est extrait des journaux de Paris du 21 et 22 juillet :

—C'est ce matin que la statue de l'empereur a été hissée sur la colonne de la place Vendôme. Elle était sortie à deux heures du matin des ateliers de M. Crozatier, sous l'escorte de la garde municipale à pied et à cheval, et est arrivée au pied de la colonne à trois heures. MM. les ministres de l'intérieur et du commerce, le préfet de la Seine et le préfet de police s'étaient rendus de très grand matin à l'hôtel du ministre de la justice et ont assisté à toutes les opérations.

La première opération a été d'élever la statue pour lui faire franchir la grille qui entoure le monument et la porter auprès de la face gauche du piédestal, où pendait le câble destiné à l'enlever. Cette première opération a duré jusqu'à neuf heures.

La statue a été alors suspendue au cable. Elle était entourée de paille, protégée par un appui en fer, le tout revêtu d'une toile verte. Elle a été enlevée sans secousse, et par un mouvement d'une extrême lenteur, jusqu'au niveau des aigles du piédestal. A ce point il y a eu un assez long temps de repos. L'humidité de la nuit et du matin avait amolli le câble qui s'allongeait outre mesure. Un instant on a redouté un accident; mais vers dix heures la machine a été de nouveau mise en mouvement, et la statue, maintenue par des cordages tirés par différens sens pour l'empêcher de se heurter contre la colonne, s'est enlevée pendant environ deux heures, et à midi elle était arrivée au sommet. Là, elle a été placée sur un chariot qui l'a conduite au centre du dôme, où à une heure on travaillait à la fixer.

Cette grande opération a été dirigée avec une extrême habilité par M. Hertoff. Les curieux étaient peu nombreux pendant les premières heures de la matinée, mais bientôt une affluence considérable s'est formée de toutes les personnes qui traversant la place Vendôme, la rue de Castiglione et la rue Napoléon, s'arrêtaient pour jouir de ce curieux et intéressant spectacle.

L'inscription suivante a été gravée sur le socle de la statue de Napoléon :

" 28 juillet 1833, anniversaire de la révolution de juillet, " et l'an 3e du règne de Louis-Philippe 1er, roi des Fran- " çais, par ordonnance royale du 8 avril 1831, rendue sur " la proposition de M. Casimir Périer et du conseil des mi- " nistres, la statue de Napoléon a été replacée sur la colon- " ne de la grande armée, M. Thiers étant ministre du com- " merce et des travaux publics. "

Sur l'autre côté du socle on a mis les noms du sculpteur et du fondeur.

Nous ne pouvons que regretter sincèrement les effets de la vanité déplacée qui a persuadé à tous ces messieurs (nous ne parlons ni du sculpteur ni du fondeur) d'aller graver leurs noms et leurs titres sur le bronze de la colonne. Ils ont mis le nom du grand empereur en si étrange compagnie, que cette inscription n'est plus bonne qu'à gratter. (*National.*)

—Des nouvelles propositions d'arrangement, dit un journal du soir, sont parvenues hier au gouvernement français de la part de la république d'Haïti. En voici les bases : un traité de commerce, la remise [illegible] 000,000 francs, d'avantages faits par le Héro, et la réduction de l'indemnité de 150 millions à 75 millions en faveur des colons. Ils ont reçu 30 millions déjà ; les 45 millions restant seraient payables en 45 années. Quant à l'emprunt, il est considéré comme une dette à part, laquelle sera remboursée par des rachats assez considérables pour que les obligations se trouvent ainsi amorties dans l'espace de peu d'années.

Ces nouvelles, dont il a peut-être transpiré quelque chose à la Bourse, expliquent la hausse de l'emprunt d'Haïti, qui s'est élevé à 295 fr.

—Je vous ai dit qu'en même tems qu'on avait ajourné à la nouvelle session les travaux des forts détachés, on avait arrêté en principe la dissolution de la chambre. Cette mesure ne sera décidément promulguée qu'après que le travail relatif aux préfectures sera terminé. Il y a grande connexité entre les changemens qu'on médite dans l'administration départementale, et une réélection de la chambre des députés.

(*Correspondance du Journal du Hâvre.*)

—Un officier supérieur est parti du ministère de la guerre, il y a trois jours pour s'embarquer à Brest, avec une mission pour Lisbonne. Cet envoyé est, assure-t-on, porteur de la reconnaissance de dona Maria par la France; mais il ne doit exhiber cet acte qu'autant que les troupes de la jeune reine occuperont Lisbonne.

—Des lettres particulières d'Italie annoncent qu'il n'y aura aucune célébration solennelle du mariage de la comtesse de Luchesi-Palli. Son époux vivra maritalement avec elle sans aucune cérémonie préalable. La *Gazette de France* dira sans doute que c'est afin de profiter du bénéfice du mariage secret, qui selon elle ne doit point lui exclure les droits de tutelle sur le duc de Bordeaux.

—Nous apprenons que le comité des légitimistes de Paris est fort occupé dans ce moment à faire des enrôlemens pour le compte de l'ex-maréchal Bourmont. Ils ont déjà, dit-on, embauché quelques militaires de l'ex-garde royale, à qui ils donnent l'argent nécessaire pour aller rejoindre l'armée miguéliste.

—On dit que les agens miguelistes ont payé 22,500 liv. sterl. pour l'achat du navire à vapeur *Royaume-Uni*, et qu'ils ont dépensé plus de 50,000 liv. sterl. pendant les deux derniers mois qui viennent de s'écouler, pour les arrangemens conclus avec M. de Bourmont. On se demande généralement d'où peut provenir tant d'argent.

—L'enfant dont la reine des Belges est accouchée sera ondoyé par monseigneur l'archevêque de Malines. Il aura pour parrain le roi Louis Philippe et pour marraine la duchesse de Kent, sœur du roi Léopold.

—Le ministère, fort contrarié, dit-on, des protestations contre les forts détachés, a transmis par le télégraphe aux préfets l'ordre d'empêcher toute réunion qui aurait pour objet la rédaction de protestations de ce genre.

Il paraît que l'acte de reconnaissance de dona Maria par le gouvernement français est signé ; mais sa promulgation est, comme le départ de la jeune reine, subordonnée aux nouvelles qu'on attend de Lisbonne.

—On nous assure ce matin que la dissolution de la chambre a été arrêtée hier en conseil des ministres.

La même nouvelle nous est venue de plusieurs sources; mais les ministres n'ont pas coutume de se décider aussi promptement. (*National.*)

—On écrit de CONSTANTINOPLE, le 26 juin :

Il s'élève des doutes sur le prétendu traité, qu'on a récemment annoncé comme conclu entre la Russie et la Porte Ottomane. Le fait n'a été affirmé positivement que dans une seule ambassade. Les autres légations n'en savent rien, et le premier drogman de la Porte, avec lequel j'ai eu occasion de parler, réfute tout ce qui a été dit à ce sujet; ce qui me détermine à rectifier ce que je vous ai précédemment communiqué. Quand on examine bien les choses, on voit qu'il est tout-à-fait inutile pour la Russie de conclure un pareil traité. Nous avons encore été menacés d'une catastrophe politique, qui a été détournée par la confiance que le divan témoigne maintenant à l'ambassadeur de Russie. L'escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Malcolm, était arrivée devant les Dardanelles et voulait entrer dans la mer de Marmara. Le pacha chargé du commandement en chef des châteaux s'y opposa, et se prépara à empêcher par la force l'entrée des vaisseaux anglais dans le détroit. Il annonça en même tems le fait au gouvernement, et reçut pour réponse de ne point accorder l'entrée et de repousser la force par la force. Le pacha fit part de ses instructions à l'amiral Malcolm, que lord Ponsonby était en même tems informé du véritable état des choses, en le priant de procéder avec la plus grande prudence. Là-dessus, l'amiral Malcolm renonça à son projet, et jeta l'ancre tout près des chateaux. Il n'y restera probablement que jusqu'au départ de l'armée russe.

L'amiral Hugon est dans les eaux de Smyrne. L'amiral Malcolm s'y rendra probablement aussi.

M. de Varennes va être remplacé immédiatement après l'arrivée de son successeur. L'amiral Roussin demandera un congé. (*Gazette d'Augsbourg.*)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

La goëlette *Lafayette*, arrivée hier de Tampico, nous a apporté des journaux de cette ville du 24 du mois passé. La tranquillité n'est pas rétablie au Mexique, et le choléra fait des ravages effroyables dans l'armée des rebelles aussi bien que dans celle du président. Duran, le digne associé d'Arista, a succombé au fléau. Le général constitutionnel Mejia en a pareillement été atteint, mais aux dernières dates on disait qu'il se trouvait mieux.

On écrit de Mexico le 6 août, qu'à l'entrée de Duran à Celaya neuf hommes d'un piquet de cavalerie sont tombés morts du choléra en descendant de cheval.

Canalizo commet toutes sortes de vols et d'assassinats dans l'état d'Oajaca.

Arista a pris et pillé Guanajuato ; mais les ravages du choléra éclaircissent chaque jour les rangs de son armée, et la frayeur qui s'est emparée de ses soldats est telle, qu'ils désertent en grand nombre et fuient dans toutes les directions. Ainsi il faut espérer que Santa-Anna en aura bientôt fini avec cette horde de brigands.

L'état de San-Luis a rendu une loi par laquelle la peine de mort est prononcée contre tout individu qui entretiendrait des relations avec les rebelles ou essaierait de nuire au gouvernement actuel du Mexique, soit par ses actions, soit en parlant ou en écrivant.

D'après un rapport du général [illegible], daté de Puebla 30 juillet, il paraît qu'il a complètement battu et mis en déroute, aux environs des villages de [illegible]-Salvador et San-Martin, un corps de 100 hommes de cavalerie commandé par les rebelles Serrano et Soto.

Le vice-président du Mexique, usant des facultés extraordinaires que lui concédées le congrès, vient de fermer pour six mois au commerce étranger les ports de Pueblo-Viejo-de-Tampico et de Soto-la-Marina. Le décret qui ordonne cette mesure porte la date du 31 juillet.

Le 10 août le quartier-général du président était à Queretaro ; par une proclamation de cette date, on peut juger des ravages que le choléra fait dans l'armée constitutionnelle. Dès que le président apprit que les rebelles Arista et Duran avec leur armée, se dirigeaient de San-Miguel-de-Allende sur Guanajuato, il transmit au commandant général de cette ville l'ordre de se fortifier et de [illegible] d'arrêter l'ennemi pendant un jour ou deux, afin de lui donner le temps d'arriver à leur rencontre; et [illegible] mit en marche. Dès le premier jour, étant [illegible] village d'Apaseo, l'épidémie se manifesta dans [illegible] tel point que le lendemain matin, au moment [illegible] en route, deux cents hommes étaient [illegible] second jour, à Celaya, le nombre [illegible] ait considérablement accru et enfin il continua [illegible] à tel point que le cinquième jour deux mille [illegible] sur quatre mille et quelques dont se composait l'armée, étaient malades, mourants ou morts! Le bulletin adressé au ministre de la guerre, et dont ces détails sont extraits, fait l'éloge de Santa-Anna, dédaignant tous les obstacles, poursuivit sa marche avec rapidité pour arriver à temps à Guanajuato, [illegible] parvenu à quelques lieues de cette ville, après une marche forcée de dix lieues dans des chemins où les soldats s'enfonçaient dans la boue jusqu'aux genoux, il apprit que le commandant général de Guanajuato, Valentin [illegible] que pourvu de moyens de résistance, avait pris la fuite à la première nouvelle de l'approche de l'ennemi, et s'était dirigé du côté de la ville de Léon, où Duran se disposait à le suivre avec 400 hommes de cavalerie.

Aussitôt Santa-Anna se disposa à attaquer les forces d'Arista campées à l'entrée de la ville ; mais divers obstacles s'opposèrent à la réalisation de ce projet. Outre qu'Arista s'était fortifié régulièrement dans des positions fort avantageuses, l'armée du président était [illegible] par une marche de dix lieues, décimée par la maladie, et mourait de faim.

Le jour suivant le camp était horrible à voir ; les morts et les mourants jonchaient la terre; généraux, officiers, soldats, succombaient sans distinction. Ce jour là il fallut ne s'occuper qu'à chercher des logemens, des alimens et des remèdes, toutes choses fort difficiles à trouver dans le pays.

Dès qu'il eût pourvu à ces premiers besoins, et malgré l'horrible situation dans laquelle il se trouvait, Santa-Anna sachant que Duran était de retour à Silao, résolut d'aller l'attaquer ; il forma une colonne de 800 hommes d'infanterie et se mit en marche à 3 heures du soir. Mais une pluie averse qui se prolongea long-tems, et l'état des chemins l'empêchèrent encore de parvenir à son but ; à cinq heures du matin il était à deux lieues de Silao, et ne pouvant plus espérer de surprendre l'ennemi, il se vit obligé de rétrograder. Dans cette seule journée, la maladie lui a enlevé 150 hommes.

De retour à son camp, et après avoir consulté son état-major, Santa-Anna résolut de retourner prendre ses quartiers à Queretaro et de suspendre toute espèce d'opérations jusqu'à la fin de l'épidémie. Sa perte totale s'élève à plus de deux mille hommes.

A la date du 6 août, il y avait vingt-trois jours que la population de Zacatecas luttait contre le choléra.

La *Gaceta de Tampico*, qui a reçu un accroissement notable, contient dans ses trois derniers numéros, la constitution que vient de se donner le Texas. "Une circonstance remarquable, et qui prouve que la population anglo-américaine dépasse de beaucoup la population hispano-mexicaine ou mexicaine dans cet état, c'est que cette constitution a été écrite en *anglais*, et que le président de la convention qui l'a adoptée (*William H. Wharton*) et le secrétaire (*Thomas Hastings*) sont des Américains du nord. Nous ne savons jusqu'à quel point, sous ce rapport, cette constitution pourra être considérée comme conforme aux institutions fondamentales du Mexique. Il sera curieux de connaître l'opinion du congrès à cet égard.

Il résulte d'un rapport dument authentique du capitaine Thomas Bridges, publié dans le *Register* de Salem, que ce capitaine, en se rendant de Salem à Philadelphie, a vu, le 18 mai dernier, ce monstre marin auquel les navigateurs ont donné le nom de *serpent de mer*. Ce rapport présente tous les caractères de l'authenticité, et d'ailleurs le capitaine Bridges atteste son équipage tout entier qui a vu comme lui ce monstrueux poisson. Les détails qu'il en donne coïncident à peu-près avec ceux qui ont été publiés précédemment et sur lesquels on a tant plaisanté ; mais pour peu que nous ayons encore un autre rapport comme celui dont il s'agit, il faudra bien que les incrédules se taisent. Le serpent qu'a vu le capitaine Bridges avait environ 70 pieds de longueur, et la grosseur d'une barrique de 60 gallons.

EXTERIEUR.
FRANCE.

Paris, 16 juillet.

—La *Gazette d'Augsbourg* publie, sous la rubrique de Berlin, le 6 juillet, les nouvelles suivantes, où l'on reconnaîtra le cachet diplomatique ; elle doivent faire naître de sérieuses réflexions, et hâter plus que jamais l'exécution du plan militaire, dont les bases ont été posées dans le rapport au Roi du 1er. mai :

"On dit que l'empereur de Russie se [illegible] temps à Saint-Pétersbourg, et qu'il fera [illegible] ge qui durera plusieurs mois. Il ira à [illegible] sera à Varsovie. Le prince gouverneur [illegible] préparatifs pour sa réception. Des troupes [illegible] concentrées dans les environs. On attend le [illegible] à Saint-Pétersbourg, et il pourrait bien être chargé d'une nouvelle mission importante. On parle d'une nouvelle entrevue que l'empereur aurait avec le roi de Prusse. La position de la Pologne et les embarras de l'Europe pourraient nécessiter une conférence entre les deux monarques les plus influens. On doit donc attendre avec impatience le résultat de cette conférence.

"Comme il existe une alliance étroite entre la France et l'Angleterre, il faut aussi que les cours du Nord s'allient étroitement et s'entendent sur des événemens qui pourraient arriver : nous savons de quelle utilité ont été les entrevues qui avaient lieu fréquemment entre les monarques, entrevues auxquelles l'Europe a dû la conservation d'une si longue paix. Les souverains de tous les cabinets sont une garantie qu'ils chercheront, autant que possible non pas à concilier les principes opposés, mais à faire éloigner les uns des autres, et à empêcher des collisions qui pourraient amener la lutte la plus terrible ; il faut espérer que les deux monarques s'attacheront à trouver un moyen de prévenir la crise que l'Europe aurait à redouter, si on tre l'agitation des esprits, il fallait que les complications qui existent actuellement se prolongeassent encore longtemps. Il serait possible que l'empereur d'Autriche assistât à cette conférence."

—A l'occasion de la motion de M. Bulwer, le *Times* blâme la conduite des membres de la chambre des communes qui n'osent pas parler des crimes de la Russie envers l'Europe sans commencer par désavouer toute idée de guerre. Il soutient que c'est encourager la Russie dans son système d'usurpation et de violence, tandis qu'elle est loin d'être formidable pour l'Angleterre. "La Russie est autant à notre merci dans la Baltique et la mer Noire, dit ce journal, que la Turquie serait à la disposition de la Russie, si elle n'était pas défendue par la France et l'Angleterre. Il suffirait d'arrêter les deux débouchés maritimes de la Russie pour la jeter dans des convulsions ; il est honteux d'entendre toujours parler d'éviter la guerre, de craindre la guerre, et de faire tous les sacrifices possibles pour détourner une guerre avec la Russie, comme si on n'avait d'autre but que de convaincre Nicolas qu'il peut attaquer avec impunité la couronne et le peuple anglais. Ne sent-on pas que tous les sacrifices qu'on peut faire sont autant d'encouragemens à de nouvelles agressions, tandis que le premier coup de canon tiré par l'Angleterre montrerait au monde toute la nullité de la Russie? Dieu sait que nous ne cherchons pas la guerre; mais il ne faut pas affecter des craintes auxquelles nous sommes étrangers. Rien ne peut être plus plaisant que la confiance de lord Palmerston dans la bonne foi de la Russie envers la Turquie, de la Russie qui foule aux pieds les ruines fumantes de la malheureuse Pologne !"

—On lit dans une lettre de Gênes :

"Les persécutions et les arrestations continuent dans toute l'étendue du royaume et contre toutes les classes de citoyens. On a déjà arrêté ici environ soixante personnes appartenant aux familles les plus distinguées et les plus riches, ainsi que beaucoup de gens parmi le peuple et dans l'armée. Entre tous ces noms, qu'il serait trop long de citer, figurent Spinola, Balbi, Durazzo, Cambiaso et de Ferrari. La ville est en état de siége ; les places publiques, les postes principaux sont remplis de canons et de soldats. Le sénat va, dit-on, adresser une supplique au roi pour que les citoyens soient soustraits à la juridiction des tribunaux militaires. On assure que les juges se servent d'un singulier argument afin d'arracher aux malheureux prévenus l'aveu qu'ils veulent obtenir. Montrant au prisonnier une corde, ils lui disent : "Avouez et vous serez immédiatement absous ; niez, et vous serez immédiatement étranglé." De cette manière et encore à force d'autres tortures, un certain Castagnini, médecin, a vu chanceler son courage et consenti à révéler ce qu'il savait.

"Ses déclarations compromettaient gravement le médecin Jacopo Ruffini, déjà détenu. Conseil persistait à nier, le tribunal lui mit sous les yeux les révélations de Castignini; il le flatta de l'espoir du pardon, si lui-même confirmait toutes les imputations dont il était l'objet, et faisait connaître des choses nouvelles. C'est alors que, voyant tant de bassesse dans les autres et dans les affaires humaines, triste, indigné, vaincu, Jacopo Ruffini sembla prendre une grande résolution. Il répondit aux juges qu'il réclamait d'eux un peu de temps, que le lendemain ils sauraient de lui au-delà de ce qu'ils voulaient savoir. Les juges en effet revinrent dans la matinée du lendemain : mais au lieu d'un homme ils trouvèrent un cadavre. Le malheureux était parvenu à détacher de la porte doublée de fer de sa prison une espèce de lame très-mince, et avec cette lame il avait eu la force de se couper l'artère de la *gorge*. Ruffini avait écrit avec son sang que c'était l'à ce qu'il pouvait révéler, et qu'il plaçait l'espoir de la vengeance dans ses frères."

La *Gazette piémontaise* dit à ce sujet que ce médecin a eu la *barbarie*, contre toutes les lois divines et humaines de se tuer en prison pour échapper au bourreau.

Ce mot rappelle celui de Tibère, en parlant d'un homme qui venait de s'ouvrir les veines : *Il m'est échappé*.
(*Constitutionnel.*)

—Le chargé d'affaires de don Pedro ayant réclamé du gouvernement l'autorisation de recruter, dans les dépôts polonais et italiens, des hommes pour aller renforcer l'expédition de don Pedro, et le gouvernement ayant accédé aux vœux du représentant de l'ex-empereur du Brésil, trois de ses agens viennent de partir pour Besançon, Bergerac et Moulins, à l'effet d'enrôler environ 3,000 hommes, suivant la convention signée entre don Pedro et le général Bem, et dont les journaux ont fait mention.
Mémorial de Bordeaux.

—On lit dans *le Breton* (Nantes) du 9 juillet :

"Des lettres que nous recevons de la partie de notre département qui touche aux arrondissemens d'Ancenis et de Châteaubriant expriment d'assez vives inquiétudes sur de nouvelles intrigues légitimistes. Une sorte de terreur règne dans ces contrées, et cependant on n'y connaît que quelques actes marquans de la cruauté des chouans, tandis que la plus grande partie est ignorée, et la raison en est que les chouans ont fait des menaces terribles à ceux qui dévoileraient les violences dont ils se rendent coupables. Il serait bien important cependant que le silence fût rompu par les personnes qui ont reçu ces singulières sommations."

—Les nouvelles les plus récentes d'Allemagne sont d'une haute importance par rapport au mouvement qui va être imprimé à l'instruction publique. On annonce une scission complète sur cette question entre la Prusse et l'Autriche. En effet, le système de M. de Metternich est l'obscurantisme pur, et il voudrait introduire au milieu des universités allemandes cet obscurantisme qui déjà existe à Vienne. La Prusse, au contraire, a senti qu'au point où en sont arrivées les lumières et la civilisation, vouloir faire rétrograder l'instruction publique, c'est appeler une révolution certaine sur l'Allemagne. Aussi son système est de diriger, et non d'étouffer les lumières et l'instruction des masses. Il en est résulté un débat des plus vifs dans le sein de la diète et dans les cabinets de Vienne et de Berlin, entre les deux grandes puissances de la confédération germanique. La Prusse, qui d'ailleurs compte parmi ses ministres un homme d'un grand talent comme littérateur et philosophe, M. Ancillon, ne veut pas permettre au système du Prince de Metternich de s'établir dans les universités. C'est là que se fonde le seul espoir des libéraux allemands; qui comptent à cet égard sur le triomphe de la Prusse, parce qu'ils espèrent que les gouvernemens des états méridionaux, quelqu'attachés qu'ils soient aux principes absolutistes, n'en préféreront pas moins appuyer la Prusse à la haute diète.

La *Feuille hebdomadaire* de Berlin, qui se publie sous les auspices du ministère prussien, a donné un article dans lequel on soutient qu'on ne changer la direction qui a été imprimée à l'instruction publique sans mettre en danger la tranquillité de l'avenir. Il paraît que cet article a été regardé dans toute l'Allemagne comme semi-officiel, car les autres gazettes, et surtout celles qui paraissent dans le Midi, se sont empressées de l'accueillir dans leurs colonnes, en le publiant avec des caractères italiques, afin d'y appeler l'attention des lecteurs.

Il paraît que c'est ce grave dissentiment qui s'est élevé contre les deux grandes puissances fédératives, qui a retardé la publication des résolutions de la diète germanique relativement aux universités, et que même on n'en fera paraître aucune qui restreigne les priviléges des universités. (*Constitutionnel.*)

—On lit dans le *Standard* :

"Nos lecteurs seront probablement bien aise de lire la lettre d'Ibrahim-Pacha au sultan, dans laquelle il le remercie de l'investiture du gouvernement d'Adana, et l'assure de sa soumission et de son attachement :

" Mon sublime, magnanime, courageux, puissant et grand souverain, notre bienfaiteur, le bienfaiteur de l'humanité,

" Puisse le ciel accorder à ta sublimité une vie sans fin, et puisse-t-il faire que l'ombre de ta sublimité serve de protection à tous les hommes, et particulièrement à mon humble tête !

" Ton inépuisable bonté t'a porté, ô très-gracieux souverain, à m'accorder le gouvernement d'Adana.

" Encouragé par cette nouvelle faveur de ta sublimité, la durée de ma chétive existence sera entièrement consacrée à prier Dieu pour la conservation de ta vie et la prolongation de ton règne. Comme mon cœur est plein du sentiment de ta reconnaissance, je ne forme plus d'autre vœu (Dieu m'en est témoin) que d'agir de manière à mériter la gracieuse approbation de ta sublimité, et à trouver l'occasion de me dévouer tout entier à ton service.

" Dans but de t'exprimer ma vive gratitude et mes très-humbles remercîmens, j'ose déposer cette humble supplique au pied du trône de ta sublimité, du magnanime, du courageux, du puissant, du grand padichah, notre auguste souverain, le bienfaiteur de tous les hommes."

N. B. Cette lettre est écrite en entier de la main d'Ibrahim-Pacha, signée par lui et scellée du sceau de ses armes."

Paris, 15 juillet.

—Une dépêche télégraphique, reçue par voie extraordinaire, annonce l'arrivée en rade de Toulon de M. le général Bugeaud et de son aide-de-camp, le 12 de ce mois, tous deux venant de Palerme. (*Bulletin du soir.*)

—On assure que le roi partira dans les premiers jours du mois d'août, pour aller visiter le port de Cherbourg, ainsi que les travaux qui s'y préparent, et pour voir lancer le beau vaisseau le *Napoléon II*, qui est en ce moment sur les chantiers. Le roi continuerait ensuite sa route par Rennes, Nantes et reviendrait par Angers. Ce voyage durerait une quinzaine de jours.

—Une dépêche télégraphique de Toulon, du 12 de ce mois, annonce l'arrivée dans ce port de la frégate la *Melpomène*, partie de Lisbonne le 3. Le choléra s'était déclaré avec beaucoup de violence à bord de cette frégate, [illegible] morts avant le départ, et 45 ont été laissés [illegible] est arrivée à Toulon, elle avait encore à [illegible] qui ont été déposés au lazaret. Depuis, [illegible] nouveaux ne s'est déclaré parmi l'équipage.

[illegible] dépêche du 14 annonce que le mieux se soutient parmi les malades déposés au lazaret, et qu'il n'y aurait plus que des convalescens. Il ne reste à la plupart qu'une grande faiblesse. (*Idem.*)

—La grosse pièce d'artillerie nommée la *Consulaire* depuis qu'elle a servi à lancer d'Alger, sur l'escadre anglaise, le corps du consul de cette nation, en 1817, a été apportée à Brest, où elle vient d'être élevée sur un piédestal. Le monument qui porte ce trophée sera démasqué le 29 juillet.

—Les affaires de la Servie sont arrangées. Les districts assurés aux Serviens par le traité d'Andrinople sont enfin placés sous l'administration du prince Milosch. Comme il arrive ordinairement, le prince commence à travailler pour sa famille, et veut avant tout assurer son existence pour l'avenir. En conséquence, il a introduit une loi de famille, à l'instar de celles qui règlent les rapports des familles des souverains de l'Europe, et il a organisé une cour qui se distingue par l'état. On n'y voit que des Serviens. [illegible] général, le prince Milosch paraît avoir adopté pour principe de ne conférer des dignités à aucun étranger. Il ne veut [illegible] les fonctions publiques que des nationaux. [illegible] autrement à l'organisation des troupes, et [illegible] se distinguent par leur [illegible] militaire, il ne lui sera pas difficile de mettre promptement sur pied une armée respectable, qui, par son courage et son habileté, pourra rivaliser avec toutes les [illegible] pe. Les nouvelles de Constantinople [illegible]. Les Russes se disposent à partir [illegible] possible que le comte Orloff quitte incessamment Constantinople pour aller rendre compte de sa mission [illegible].

[illegible]

Si nous en croyons [illegible] formation, il serait immédiatement [illegible] mille hommes sur les frontières [illegible] tion aura été prise hier en conseil [illegible] d'après les nouvelles de la Péninsule, et [illegible] surtout par les démonstrations non équivoques du cabinet de Madrid en faveur de don Miguel. [illegible]

—Aux détails que nous avons donnés [illegible] qui seront célébrées les 27, 28 et 29 juillet, [illegible] ajouter que la statue de Napoléon sera inaugurée [illegible] la colonne de la place Vendôme, en présence [illegible]. La colonne sera ornée de guirlandes et de [illegible] trois couleurs. C'est au pied de cet immense [illegible] que défileront la garde nationale et la troupe de ligne, après avoir été passées en revue par S. M. Le soir, la colonne et la statue seront illuminées.

—Pendant que les frères Lander sont chargés de missions de confiance et entourés de considération en Angleterre, M. Caillé, non moins célèbre par son voyage à Tombouctou, vient de perdre le modique traitement qu'il recevait du ministère de la marine en qualité de voyageur du gouvernement.

Deux autres voyageurs naturalistes, connus tous deux par des voyages autour du monde, et dont l'un s'est surtout distingué par la publication d'une Flore sénégalaise, la découverte et la naturalisation en France d'un mûrier de l'Inde, et par d'autres travaux non moins importans, viennent également d'être privés de leur traitement à la marine. C'est pitié de voir retrancher 2,000 fr. à des hommes recommandables par tant de services, quand l'état est grevé de sinécures et de traitemens onéreux pour des hommes qui le desservent. (*Idem.*)

—Plusieurs journaux ont déjà parlé des préparatifs de fêtes auxquels le gouvernement, de concert avec l'administration de la ville de Paris, se livre en ce moment, à l'occasion du prochain retour des anniversaires de juillet ; mais la plupart ont donné des détails inexacts et incomplets, et il n'en pouvait être autrement ; car, comme chacun sait, en matière de fêtes, les dispositions changent d'un jour à l'autre, selon les obstacles, et ce n'est guère que dans les derniers jours qu'on peut avec assurance présenter un programme exact des dispositions définitivement prises et arrêtées à cet égard. Voici toutefois ce qui est aujourd'hui non plus un projet, mais en cours d'exécution. Cet exposé suffira au surplus pour donner une assez juste idée de l'éclat avec lequel on se propose de célébrer cette année-ci les anniversaires de juillet, que les ravages du choléra dans la capitale empêchèrent l'an dernier de solenniser convenablement, comme ils avaient empêché quelques mois auparavant, de célébrer la fête du roi.

Les fêtes rempliront trois journées comme en 1831. La première sera consacrée à la mémoire des victimes de juillet, la troisième aux jeux et divertissemens publics.

Un service funèbre aura lieu le 27 dans toutes les églises, et des monumens, symboles de deuil, seront élevés sur les divers points de la capitale qui, dans le cours des trois journées, ont été consacrés à la sépulture des victimes.

Pendant cette journée, un vaisseau de guerre à trois ponts, que l'on construit en ce moment sur le quai d'Orsay, et qui est l'emblême de la ville de Paris, tirera depuis le matin jusqu'à la nuit, et de quart-d'heure en quart-d'heure, des coups de canon en signe de deuil. Ce vaisseau sera richement pavoisé le lendemain, et sera attaqué dans la soirée du 29 par une flotille chargée d'artifices et de fusées ; le combat se terminera par un grand feu d'artifice dont les pièces se développeront sur presque toute la longueur du bassin compris entre le pont Royal et le pont de la Concorde. Dans la même soirée, près de 500 musiciens, placés sur un orchestre qu'on a le projet d'élever dans le jardin des Tuileries, exécuteront, sous la direction de M. Habeneck, des morceaux d'harmonie.

Le 29 les seize couples mariés et dotés par la ville de Paris seront conviés à un grand banquet, auquel assisteront les fonctionnaires municipaux, les chefs des divers corps de la magistrature et de l'armée, ainsi que les ministres. Le banquet sera suivi d'un grand bal donné par la ville à l'occasion de ces mariages, et auquel seront invitées plus de 2000 personnes. On a lieu d'espérer que LL. MM. honoreront ce bal de leur présence.

Trois grands mâts élevés sur le terre-plain du Pont-Neuf et du haut desquels se dérouleront d'immenses bannières porteront les dates des trois célèbres journées ; d'autres bannières, aux armes de la ville de Paris, flotteront au sommet des monumens les plus élevés de la capitale.

Une brillante joute qui aura lieu entre le pont de la Concorde et celui des Invalides complètera les jeux et spectacles qui auront lieu dans les Champs-Elysées, et dont la combinaison et l'aspect cette année se ressentiront, autant qu'il est permis d'en juger d'après les dessins de l'architecte, de l'excellent goût qui aura présidé à toute cette fête.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'il sera élevé au milieu de la place de la Concorde, ainsi que dans le rond des Champs-Elysées, deux obélisques semblables à ceux de Luxor, ce qui aurait le double avantage d'être une décoration pour ces jours de fêtes et de servir d'essai à l'érection définitive des obélisques de Luxor. C'est une idée dont on ne peut que féliciter M. le ministre du commerce, qui s'est occupé, au surplus, de ces dispositions en homme de goût et en administrateur prévoyant et habile.

L'architecte que ce ministre a chargé de diriger l'ensemble comme les détails de cette fête, est un jeune artiste dont le talent est une garantie de succès; il a trouvé, du reste, dans l'administration de la ville de Paris, toutes les facilités et tous les secours désirables. (*Journal de Paris.*)

SUISSE.

Genève, 12 juillet.

Les nouvelles particulières qu'on reçoit ici du Piémont n'annoncent point que les rigueurs du gouvernement y soient prêts à finir ; à Turin, les particuliers le plus légèrement soupçonnés de libéralisme sont en quelque façon gardés à vue. Le marquis de F...., un des plus riches propriétaires du pays, a eu son hôtel envahi pendant la nuit par une troupe de soldats de police, qui ont poussé leurs investigations jusqu'à éventrer ses paillasses et ses matelats, et faire sortir de son lit une dame nouvellement accouchée. Le marquis de F...., congédia dès le lendemain tous ses domestiques et partit avec sa famille pour une de ses terres, d'où il s'est mis en route pour la Suisse. Un autre gentilhomme, le marquis de B...., jadis ami du prince de Craignan, et qui lui servait d'aide-de-camp dans les premiers jours de la révolution de 1821, n'a pu obtenir l'autorisation de continuer à résider à Turin, qu'en consentant à avoir sans cesse à ses côtés un sous-officier de carabiniers qui ne le perd pas un seul instant de vue. Un ministre auquel on se plaignait de cet affreux régime d'espionnage, a répondu, dit-on, que les ministres étaient eux-mêmes épionnés.

Il est positif que les Autrichiens se tenaient prêts à occuper le Novarrais quand ils ont été informés de la résolution du gouvernement français d'user de représailles, en faisant occuper la Savoie et les Alpes maritimes. Il y a déjà long-temps que le ministère piémontais tient le Novarrais à peu près dégarni de troupes, et a abandonné le projet de relever les fortifications de la ville de Novarre, sans doute afin d'en faciliter éventuellement l'entrée aux Autrichiens. L'Autriche convoite le Novarrais, et parce que cette petite province est une des clés du Simplon, et parce que beaucoup de Lombards fugitifs, contre lesquels la peine de la confiscation a été prononcée, y possèdent des terres.

—On écrit de Lausanne, 9 juillet :

" Plusieurs officiers, sortis des gardes suisses, avaient long-temps et très-instamment sollicité du service dans l'armée du roi de Sardaigne, mais tous leurs efforts avaient été inutiles. Depuis peu, deux Vaudois, des régimens de France, en ont été jugés dignes, et sont aujourd'hui en pleine activité. Deux autres officiers du même canton viennent de recevoir leur commission et sont pressés de partir. Enfin, un agent dévoué de la cour de Turin fait, dit-on, les offres les plus magnifiques à d'anciens officiers supérieurs des régimens suisses en France. On remarque que les sollicitations redoublent dans la proportion des assassinats, soi-disant juridiques, qui s'exécutent en Savoie et en Piémont."

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Goël. Lady Washington, Currins, Pensacole, capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Whale, Wheaton, de la passe S. O. ayant mis en mer les bricks Wm Henry et Mary-Ann—il a amené dans le port les navires Saratoga et Edouard.

Bateau de remorque Shark, Lewis, de la passe S. O., avec les navires Louisville et St. Louis, et la goëlette Gazette.

Navire paquebot Louisville, Kimball, de New-York.
Navire paquebot Saratoga, ———, de New-York.
Navire Edouard, Guriel, de Marseille.
Navire La Grange, Winchell, de New-York.
Navire Lucy Ann, de Boston.
Navire Orleans, Fowler, de New-York.
Brick Union, Orosby, de Boston.
Brick Stranger, Place, de Charleston.
Goël. Gazette Joy, de la Havane.
Goël. Eliza-Thomas, Gaiberorey, de Tampico.
Goël. Anice, Reed, de Rio Grande.
Goël. Louisiana, Doane, de [illegible].
Goël. [illegible]ford, de Truxillo.
[illegible] Vanstavènres, en 17 jours de Tampico, [illegible].
[illegible] Williams, en 10 jours de Tampico, [illegible]—En dehors de la barre, vendredi, [illegible] brick et une goëlette. [illegible] fort Jackson [illegible] Orleans, de New-York, et une goëlette qu'on suppose être l'Emperor, du Port-au-Prince. Au Détour, goël. Bien-Aparecida et un brick [illegible].

Bateau à vapeur Paul Clifford, Gordon, de Bayou-Sarah.
Bateau à vapeur Waverley, Cresse, de Plaquemine.
Bateau à vapeur Lady-Franklin, Underwood, de l'embouchure de l'Ohio.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici au Hâvre, 20 juillet, le Warsaw et le New Orleans; 21, le Plutarch et l'Olympia.
Arrivé d'ici à Bordeaux, 23 juillet, l'Aimable-Marie.
Arrivés d'ici à Marseille, 14, le Roque et le Florentin.
En charge à Marseille pour ce port, 23, l'Eliza-Davidson et le Gén. Stark.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.
LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de 6,50 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent [illegible], pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi) [illegible] onces de pain pour un escalin. 9 sept

POUR MARSEILLE.
Le beau navire EDOUARD, capitaine Ga[illegible], partira positivement le 25 septembre. Pour fret ou passage, s'adresser à
JULES LE BLANC,
9 sept rue Royale, No. 103

POUR NEW-YORK,
Le [illegible] fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, [illegible], capitaine Galt, partira mardi prochain, [illegible] 10 courant. Pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
[illegible]SON, BROWN & Co.
rue Royale, No 117

[illegible] est par le présent donné à tous les créanciers de [illegible] Joseph Gaspard Authement [illegible] se présenter [illegible] dix jours de cet avis chez [illegible] Roubet fon[illegible] de procuration de Pierre A[illegible] de la succession de feu Joseph G[illegible] de faire connaître les réclamations [illegible] le tableau de distribution qui doit être [illegible] la dite succession sont aussi priés de [illegible] la susdite succession le plutôt possible [illegible].
9 sept—3

TRAITES sur France à vendre par
9 sept J. MAGER.

500 BARRIQUES Vin de Marseille, à vendre par [9 sept] J. MAGER.

EAU-DE-VIE DE CATALOGNE.
800 BARILS Eau-de-Vie blanche de 23 degrés, convenable aux marchés mexicains, et ayant droit au drawback, à vendre par F H PETTPAIN,
6 sept encoig. Chartres & Toulouse.

EN débarquement du navire Edouard, de Marseille, à vendre par le soussigné, jarres de différentes grandeurs, ainsi que gobelets de diverses qualités, en magasin un assortiment complet de faïence de toute couleur, convenable pour le marché mexicain, porcelaine française, anglaise et cristaux. V. AICARD,
9 sept rue de la Levée, No. 37.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE REMISE.—La vente des roches lattées [illegible] annoncée pour le 13 du courant, est remise à un autre jour. Un avis subséquent fera connaître l'époque et le lieu de la vente. 9 sept—1

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, le lundi 16 courant, à son magasin d'encan, 3 caisses de marchandises sèches provenant de la succession de feu Jean Deisson. 9 sept

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, le vendredi 13 courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et [illegible], un billard et tout ce qui en dépend, ainsi qu'un fond de buvette, et enfin une quantité de meubles, composant le dit établissement.
Conditions à la vente. 9 sept

PAR J. LEVY & WHITING.
SAMEDI, 14 du courant, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, sur la nouvelle levée, près de la distillerie de M. Caldwell, faubourg de la Course, environ 30 milliers PLANCHES de pin jaune du Missouri, pour plancheyer, ayant un pouce, un pouce et un quart, et un pouce et demi. Aussi, des planches de chêne et de cèdre, en lots propres aux acquéreurs.
Conditions au comptant de la vente. 9 sept

PAR H. J. DOMINGON.
D'ORDRE de la Cour des Preuves, il sera vendu, le Lundi 16 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, une quantité de marchandises sèches et de comestibles provenant de la succession de feu Etienne Lecoste.
Aussi, le même jour, à 4 heures de l'après-midi, d'ordre de la même Cour et pour compte de la même succession, Une Pirogue de cabotage, qui se trouve au haut de la rue St. Louis.
Conditions: Comptant. 9 sept

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu le Samedi, 14 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, un nègre nommé Isaac, âgé de 35 à 39 ans, provenant de la succession de feu Petit.
Conditions: Payable à 6 mois, en billet endossé à satisfaction et hypothèque. 9 sept

BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE bataillon prendra les armes dimanche 22 du courant, à 6 heures précises du matin, uniforme, veste bleue, pantalon blanc, équipement complet.
Par ordre du capitaine-commandant. 9 sept

GARLEPIED & Cie.
CHAUDRONNIERS, POMPIERS,
HYDRAULICIEN ET MECANICIEN.
RUE CONDE, No. 49,
Entre les rues Dumaine & St. Philippe.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Cuite, à Rafinerie, Lampes, Cuillers et Ecumoires à Sucre, &c. &c.

Il apporte de France les derniers modèles d'Appareils Distillatoires qui y ont été perfectionnés par les meilleurs distillateurs, tels que Derone, Baglioni, Dérosne, Ste. Adam, Bérard, &c. Il est lui-même inventeur et propriétaire d'un nouvel appareil distillatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de Dérone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à cornue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires, et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher lui même jusqu'à ce que celui qui doit le conduire soit suffisamment instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises) Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien minime, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne pouvant pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour enlever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laissent rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Gardes-robes ou siéges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur des matières fécales et séjournement elles au mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres, ainsi que tout ce qui dépend d'établissemens de bains soit publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de descente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donne à tout ce qui sort de son atelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

HUILE D'OLIVE.—360 paniers Huile d'olive superfine, (marque de James Plaignol) nouvellement reçue par le navire Edouard, de Marseille, à vendre par P. O. SORBE,
9 sept rue Royale, No 118

2000 SANGSUES à vendre chez L. GAMOTIS, pharmacien,
9 sept rue du Canal, No. 36

LE soussigné ayant été nommé exécuteur testamentaire de feu Alexandre Léonard Decourt, prie les personnes qui peuvent devoir à sa succession de venir payer, et celles ayant des réclamations à lui faire, de présenter leurs comptes.
9 sept—3 T. LANAVIT.

VIN, HUILE, &c.—830 barriques de vin, des marques Bethforth, Paneet, Bergasse, et Ligier.
1000 paniers huile, Plagnol, L. Baud, et Postel, fils.
60 caisses vermicelli.
50 paniers bouteilles vides.
En débarquement du navire Edouard, venant de Marseille, à vendre par F. H. PETITPAIN,
9 sept encoignure Chartres et Toulouse.

PAROISSE D'ORLEANS.
COUR DES PREUVES—Attendu que Peter McGreal a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Francis Mc Greal, décédé ab. intestat; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
9 sept W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.
COUR DES PREUVES—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu James Pitot, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur, ne serait point approuvé et homologué.
Par ordre de la cour,
9 sept W F C DUPLESSIS, rég.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société qui a existé en cette ville sous la raison de *Courtois et Belaurient*, pour le magasin d'horlogerie et bijouterie établi rue St. Anne, No. 46, est dissoute d'un commun accord depuis le 21 du mois passé. Le soussigné reste seul chargé de la liquidation de la dite société et continuera le même genre d'affaires dans le même local. Il saisit cette occasion pour remercier le public de l'encouragement bienveillant qu'il en a reçu et en sollicite la continuation. [6 sept—3] J. S. COURTOIS.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune esclave ayant beaucoup de lait, jouissant d'une parfaite santé, et venant d'accoucher d'un bel enfant. Elle est d'un caractère docile et aime beaucoup les enfans. Pour le prix et les conditions, s'adresser à Mme. Sainte, rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, près de la demeure de Mr. Decuyet. 6 sept

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par 6 sept BENJ. BOOTH & Co.

MANTES ANGLAISES.—Les soussignés ont en magasin, une quantité de Mantes espagnoles, de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à des termes raisonnables.
6 sept BENJ. BOOTH & Co.

BANQUE DE CITE
Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1833.
LA Direction a, aujourd'hui, déclaré un dividende de quatre pour cent sur le fonds capital de cette institution, provenant des bénéfices des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater de lundi, 9 du courant, et les livres de transport seront clos d'aujourd'hui jusqu'au 9 inclusivement.
4 sept H. LAVERGNE, caissier.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par A. ST.-GEORGES,
4 sept rue St.-Louis, No. [illegible]

LES personnes qui ont des réclamations contre Madame Ve. P. E. D. Livaudais, décédée, sont priées de présenter leurs comptes au soussigné pour en obtenir le paiement.
4 sept—5 F. E. D. LIVAUDAIS.

MONTRE DE [illegible].—[illegible] du courant, une MONTRE D'ARGENT qu'on suppose avoir été volée. Elle est dans [illegible] juge Leech, cité de Lafayette, [illegible].
[illegible] sept—6

AVISO.—El D. MANUEL [illegible] se ha mudado a la calle del Hospital [illegible] entre las calles de Borgoña y Dofia, en donde de nuevo ofrece sus servicios a este respetable público que tanto lo ha distinguido. [illegible]